

SES

CHAPITRE 7 – Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Dossier 1 p. 130 : Comment le processus d'individualisation fait-il évoluer les liens sociaux ?

Doc 1 p. 130 : Comment les individus peuvent-ils faire société ?

Émile Durkheim, dans son ouvrage De la division du travail social, étudie notamment la manière dont l'individualisation des sociétés ne détruit pas les liens sociaux mais les fait évoluer.

Quant à la question qui a été l'origine de ce travail, c'est celle des rapports de la personnalité individuelle et de la solidarité sociale. Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ? Car il est incontestable que ces deux mouvements, si contradictoires qu'ils paraissent, se poursuivent parallèlement. Tel est le problème que nous nous sommes posé. Il nous a paru que, ce qui résolvait cette apparente antinomie, c'est une transformation de la solidarité sociale, due au développement toujours plus considérable de la division du travail. Voilà comment nous avons été amenés à faire de cette dernière l'objet de notre étude.

Émile Durkheim, « Préface », De la division du travail social : Livre I, première édition 1893

Doc 3 p. 131 : Individualisation et changement social

Le terme d'individualisation est celui qui synthétise le mieux l'évolution progressive des valeurs des Français dans tous les domaines. [...]

Parler d'individualisation ne doit pas être confondu avec l'individualisme.

L'individualisation correspond à une culture du choix, chacun affirmant son autonomie, sa capacité d'orienter son action sans être contrôlé et contraint. La perte de prégnance du catholicisme sur les consciences - ce qu'on peut appeler le mouvement de sécularisation de la société – contribue fortement à cette affirmation de l'autonomie individuelle.

S'il y a une montée de l'individualisation, on ne peut pas par contre affirmer que la société française est plus individualiste qu'autrefois. L'individualisme, c'est le culte du « chacun pour soi ». Les Français n'ont jamais été très altruistes ni solidaires. Mais ils ne semblent pas l'être moins qu'avant. [...]

Le respect de l'autonomie individuelle et la demande de permissivité concernant la vie privée sont de plus en plus fortement affirmés. Chacun veut avoir la maîtrise de sa vie et de sa sexualité, sans juger les comportements des autres. C'est pourquoi, l'euthanasie, le divorce, l'avortement, l'homosexualité - pratiques autrefois socialement ostracisées - sont largement, et de plus en plus, considérés comme des pratiques légitimes. [...]

L'individualisation peut aussi se lire dans les valeurs familiales. La famille signifiait autrefois insertion dans une lignée, l'idéal était de s'insérer dans une tradition et de reprendre le flambeau des ascendants. Aujourd'hui les individus veulent construire une famille à travers leurs relations et leurs efforts de communication dans un couple

égalitaire, accueillant et dialoguant avec des enfants dont il faut aussi respecter la personnalité. [...]

L'individualisation peut aussi se lire dans les valeurs politiques et religieuses qui sont de plus en plus des constructions bricolées. Les Français s'intéressent plutôt un peu plus qu'avant à la politique, ils sont aussi plus facilement critiques et protestataires mais leurs valeurs politiques font moins système.

**Pierre Bréchon, professeur émérite de l'IEP de Grenoble, Pacte (CNRS),
« L'individualisation progresse, mais pas l'individualisme », Le Monde, 24 avril**

2009

Dossier 2 p. 132 : Quelles formes les liens sociaux peuvent-ils prendre dans les sociétés modernes ?

Doc 1 p. 132 : Les fondements du lien social selon Serge Paugam

Chaque type de lien social apporte aux individus une forme de protection (« compter sur ») et une forme de reconnaissance (« compter pour »). Chaque individu se trouve au croisement de quatre types de liens et est conduit à échanger, avec les autres individus, des formes de protection et de reconnaissance.

Type de lien	Protection : « Compter sur... »	Reconnaissance : « Compter pour... »
Filiation	Les membres d'une famille comptent les uns sur les autres (aides intergénérationnelles).	Ils comptent aussi les uns pour les autres (liens affectifs).
Participation électorale	Les conjoints, les amis, les proches peuvent compter sur une entraide mutuelle, matérielle et morale.	Ils comptent aussi les uns pour les autres (liens affectifs et intégration au groupe).
Participation organique (monde du travail)	Les salariés comptent sur la stabilité de leur emploi et sur le revenu qu'il apporte (protection « contractuelle »).	Leur rémunération constitue une reconnaissance de leur utilité sociale et leur apporte une « estime sociale ».

Citoyenneté	Les citoyens comptent sur la protection juridique et sociale de l'État (principe d'égalité, garanties politiques, garanties sociales...).	Leur statut leur procure une reconnaissance de la part des institutions (reconnaissance en tant que citoyen, en tant que contribuable, etc.).
--------------------	---	---

D'après Serge Paugam, « Chapitre 15. "Compter sur" et "compter pour". Les deux faces complémentaires du lien social », *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*, La Découverte, 2^e édition 2012

Doc 2 p. 132 : Engagement associatif et lien social

Le lien social renforce la cohésion de la société et c'est lui qui donne vie à un grand nombre d'initiatives favorisant l'inclusion, redynamisant les territoires, changeant les regards et les comportements. Il est un levier essentiel de l'action de la Fondation de France.

Le lien social est présent en filigrane dans toutes les actions de la Fondation de France. C'est un enjeu qui traverse toutes les causes et touche tous les publics : personnes âgées, mineurs isolés, jeunes en détresse psychologique ou minorités rejetées... La Fondation de France en a fait le cœur de son engagement. D'une part, en luttant contre l'isolement, l'exclusion ou les discriminations. D'autre part, en soutenant des actions participatives et citoyennes, qui reposent sur l'implication de tous et en particulier des plus vulnérables.

Depuis 2010, les personnes aux revenus modestes comptent toujours une plus forte proportion de personnes isolées que le reste de la population. Elles étaient 15 % en 2022, contre seulement 8 % des personnes dotées de hauts revenus. [...] Face à cet isolement social réel et ce sentiment de solitude grandissant, renforcer le lien social est donc primordial. [...]

Pour retisser des liens, la Fondation de France soutient de nombreuses initiatives. Chaque année, avec les Réveillons solidaires, des personnes âgées isolées, des personnes en situation de précarité ou d'exclusion partagent un moment de convivialité autour d'un repas et reprennent ainsi goût aux échanges. Pour cette fin d'année 2022, 120 événements conviviaux ont ainsi été organisés partout en France

par des associations de proximité engagées au quotidien auprès de ces publics en situation de précarité.

« Lien social, le terreau de notre engagement », Site de la Fondation de France,

6 janvier 2023

Doc 3 p. 133 : De nouvelles formes de sociabilités numériques

[Les communautés virtuelles] sont constituées de communications interactives de tous à tous organisées autour d'un intérêt ou d'un objectif communs. [...]

L'appartenance à une communauté virtuelle se justifie par le partage de valeurs : on peut donc être impliqué simultanément dans plusieurs d'entre elles. Spécialisées ou générales, fonctionnelles ou solidaires, les échanges les font souvent évoluer. Sur chacun des sites les hébergeant existent des règles et des normes de conduite, plus ou moins formalisées et imposées par des animateurs ou des logiciels, destinées à assurer leur bon fonctionnement. [...]

Ces pratiques collectives peuvent être pensées comme des réponses apportées aux transformations affectant les liens sociaux depuis une trentaine d'années. Face à leur vacillement et à leur démantèlement repérables dans le monde du travail, le milieu parental et familial, elles sont un moyen de compenser ces processus de délitement et apparaissent comme un nouveau lieu de sociabilité. À la fois donc recours et signe d'une revitalisation des solidarités, ces formes communautaires ont néanmoins pour toile de fond les paradoxes de l'union dans l'isolement et d'une expérience réelle mais virtuelle.

Isabelle Compiègne, « La sociabilité numérique : un lien social renouvelé »,

***L'Individu contemporain*, Éditions Sciences Humaines, 2014**

Dossier 3 p. 134 : Quels facteurs exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux ?

Zoom 1 p. 134 : La rupture des liens sociaux

Dans certaines circonstances de la vie...

Type de lien	Protection : « Compter sur... »	Reconnaissance : « Compter pour... »
Filiation	Les membres d'une famille ne peuvent plus compter sur une aide réciproque...	Les liens affectifs sont rompus.
Participation électorale	Isolement relationnel et perte de soutien...	Sentiment de rejet et de trahison par les groupes d'appartenance.
Participation organique (monde du travail)	Perte d'emploi, de revenu et des protections liées au statut de « travailleur »...	Sentiment d'inutilité et d'humiliations sociale.
Citoyenneté	Éloignement des administrations et perte progressive des protections juridiques qu'elles apportent...	Non-reconnaissance des droits, discrimination juridique.

D'après Serge Paugam, « Chapitre 15. “Compter sur” et “compter pour”. Les deux faces complémentaires du lien social », *Changements et pensées du changement Échanges avec Robert Castel*, La Découverte, 2^e édition 2012

Doc 2 p. 134 : Des ruptures souvent cumulatives

La rupture d'un type de lien n'entraîne pas forcément la rupture d'un autre. De jeunes amoureux peuvent rompre volontairement le lien avec leurs parents (lien de filiation) lorsque ceux-ci opposent des réticences à leur relation et à leur décision de se marier (lien de participation élective). [...]

Mais puisque les liens peuvent se rompre et qu'ils s'entrecroisent de façon spécifique dans chaque personne, on peut analyser, à partir de trajectoires biographiques, le risque qu'une rupture entraîne une autre, tel un effilochage qui conduit à une détérioration irrémédiable de l'étoffe.

[...] Il semble surtout possible d'affirmer que, si la notion d'exclusion connaît dans les sociétés modernes un tel succès depuis les années 1990, c'est en grande partie parce que les deux fondements des liens sociaux que sont la protection et la reconnaissance sont aujourd'hui à la fois fragilisés de façon globale et menacés, voire remis en question de façon cumulative, pour des franges importantes de la population. Si je devais, pour ma part, préciser et compléter la définition du concept de disqualification sociale, je dirais qu'il renvoie au processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la double perte de la protection et de la reconnaissance sociale.

Serge Paugam, « Chapitre 15. “Compter sur” et “compter pour”. Les deux faces complémentaires du lien social », *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*, La Découverte, 2e édition 2012

Doc 3 p. 135 : Isolement social et pauvreté

Les chiffres de l'isolement en 2015

	Uniquement isolé de la famille	Uniquement isolé de l'entourage	Isolé de la famille et l'entourage
Contacts et rencontres au plus une fois par mois (seuil retenu dans cette étude)	7 %	13 %	3 %

Part des personnes en situation de pauvreté parmi les personnes isolées en 2015

	Pauvreté monétaire (moins de 60 % du revenu médian)
Isolé de la famille et de l'entourage	23 %
Uniquement isolé de la famille	19 %
Uniquement isolé de l'entourage	14 %
Non isolé	9 %
Ensemble	13 %

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socio-économiques et de mal-être », *Insee Première*, enquête SRCV 2015, n° 1770, septembre 2019

Dossier 4 p. 136 : Les PCS : un outil pour comprendre les dynamiques sociales

Doc 1 p. 136 : Les critères de construction des PCS

Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) constituent la nomenclature de référence en France pour l'analyse du travail, des milieux sociaux et de la stratification sociale. Créée au début des années 1950 – sous le vocable de CSP –, elle a fait l'objet de refontes en 1982 et 2003.

La nouvelle nomenclature, appelée PCS 2020, reste organisée avec une logique d'emboîtement partant de six groupes très larges, subdivisés en 30 catégories socioprofessionnelles, elles-mêmes divisées en 316 professions. Ces groupes et catégories restent empiriquement pertinents pour des analyses de nature sociologique, géographique ou historique, et les professions pour comprendre le monde du travail.

À l'instar de la version de 2003, la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles 2020 s'articule autour de quatre grands clivages :

- un premier clivage, central, structure la nomenclature selon le statut d'emploi (indépendant/salarié) ;
- deux clivages scindent la population des salariés : la nature de l'employeur (public/privé) et la classification professionnelle (corps et catégorie hiérarchique d'appartenance dans la fonction publique ou niveau de qualification des conventions collectives dans le secteur privé) ;
- la taille de l'entreprise structure, quant à elle, le classement des indépendants.

À ces grands clivages s'ajoute une distinction plus transversale. Il s'agit du type d'activité (primaire/secondaire/tertiaire et industriel/artisanal) pour les salariés et le secteur d'activité pour les indépendants.

« Une nomenclature socioprofessionnelle rénovée pour mieux décrire la société actuelle », *Insee Références*, juillet 2020

Doc 2 p. 136 : Les 6 groupes des personnes en emploi en 2023

		« Clivages »		Effectifs (en milliers)		
		indépendants/salariés	public/privé	Femmes	Hommes	Ensemble
1	Agriculteurs	Indépendants	-	119,9	308,7	428,5
2	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Indépendants	-	625,2	1 286,7	1 912,0
3	Cadres	mixte à dominante salariés	mixte	2 757,6	3 653,5	6 411,1
4	Professions intermédiaires	mixte à dominante salariés	mixte	3 876,6	3 301,8	7 178,4
5	Employés	salariés ¹	mixte	5 440,1	1 761,4	7 201,4
6	Ouvriers	salariés	mixte	1 136,6	4 188,3	5 324,9
	Ensemble			14 014,9	14 573,6	28 588,6

Source : Insee, enquête Emploi 2023

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT.

Note : Nomenclature d'usage : intitulés courts.

1. Sauf assistants maternels et aides au maintien à domicile, qui peuvent être mixtes.

Doc 3 p. 137 : Classes d'emploi

	Effectifs (en milliers)		
	Femmes	Hommes	Ensemble
I. Emplois indépendants	2 253	1 428	3 681
1. Emplois indépendants de niveau supérieur	546	351	898
2. Emplois indépendants de niveau intermédiaire	457	506	963
3. Emplois de petits indépendants, avec salarié ou aide familiale	541	218	759
4. Emplois de petits indépendants, sans salarié ou aide familiale	708	353	1 061
A. Emplois salariés de niveau supérieur	3 401	3 012	6 413
B. Emplois salariés de niveau intermédiaire	3 143	2 949	6 093
C. Emplois salariés d'exécution qualifiés	3 532	3 598	7 130
D. Emplois salariés d'exécution peu qualifiés	2 171	2 969	5 140
Ensemble des emplois	14 574	14 015	28 589

Source : Insee, enquête *Emploi 2023*

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT.

Doc 4 p. 137 : La « PCS Ménage »

	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)
I. Ménages à dominante cadre	1 273	14,1
A. Cadre avec cadre	601	6,7
B. Cadre avec profession intermédiaire	671	7,4
II. Ménages à dominante intermédiaire ou cadre	1 812	20,1
A. Cadre avec employé ou ouvrier	509	5,6
B. Cadre avec inactif ou sans conjoint	537	6
C. Profession intermédiaire ou cadre avec petit indépendant	318	3,5
D. Profession intermédiaire avec profession intermédiaire	448	5
III. Ménages à dominante employée ou intermédiaire	2 022	22,4
A. Profession intermédiaire avec employé ou ouvrier	1 025	11,4
B. Profession intermédiaire avec inactif ou sans conjoint	713	7,9
C. Employé avec employé	284	3,1
IV. Ménages à dominante petit indépendant	778	8,6
A. Petit indépendant avec petit indépendant, avec inactif ou sans conjoint	386	4,3

B. Petit indépendant avec employé ou ouvrier	391	4,3
V. Ménages à dominante ouvrière	1 285	14,3
A. Ouvrier avec employé	968	10,7
B. Ouvrier avec ouvrier	318	3,5
VI. Ménages mono-actifs d'employé ou d'ouvrier	1 697	18,8
A. Employé avec inactif ou sans conjoint	978	10,8
B. Ouvrier avec inactif ou sans conjoint	719	8
VII. Ménages inactifs	131	1,5
A. Inactif avec inactif ou sans conjoint	131	1,5
Ensemble des ménages	9 019	100

Source : Insee, enquête Emploi 2023

Note : la PCS ménage est appréciée au niveau du logement.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant dans un logement ordinaire dont la personne de référence est âgée de 15 à 89 ans.

Réviser le chapitre p. 140 : Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

1. Comment le processus d'individualisation fait-il évoluer les liens sociaux ?

Une société n'est pas simplement une somme d'individus isolés les uns des autres : pour que l'on puisse parler de société, il faut que les individus entretiennent des relations et qu'ils soient, d'une certaine manière, liés les uns aux autres. C'est pourquoi la sociologie s'intéresse aux **liens sociaux**, à la manière dont ils se construisent, dont ils évoluent et dont, éventuellement, ils peuvent être fragilisés ou rompus.

L'une des questions fondatrices de la sociologie est posée par **Émile Durkheim**, dès la fin du XIX^e siècle : **comment se fait-il qu'alors même que les individus, dans les sociétés modernes, sont de plus en plus autonomes les uns par rapport aux autres, non seulement les liens entre eux persistent, mais tendent même à se renforcer ?**

Pour Durkheim, la réponse à ce paradoxe apparent se trouve dans la **division du travail social** : c'est parce que, dans les sociétés modernes, la division du travail social est plus poussée que les individus se différencient et deviennent, à la fois, plus autonomes, mais aussi plus **interdépendants**.

En effet, pour Durkheim, le processus d'**individualisation** n'aboutit pas à une rupture des liens sociaux, mais à une **évolution** de leur forme. À mesure que les sociétés se développent et deviennent plus complexes, la division du travail social augmente, ce qui a pour effet de diminuer, chez les membres de cette société, le

poids de la conscience collective et de laisser place au développement d'une **conscience individuelle**. C'est l'émergence des « **individus** », de plus en plus différenciés. Cela tend à affaiblir les liens sociaux qui reposent sur la proximité et la ressemblance (**solidarité mécanique**) mais cela se traduit par une **interdépendance accrue** qui renforce les liens sociaux qui reposent sur la **complémentarité (solidarité organique)**.

Le **processus d'individualisation** est donc caractéristique de l'ensemble des sociétés modernes et ne doit pas être confondu avec une supposée dérive « individualiste » : loin d'être le synonyme d'un repli sur soi, il est la marque d'individus plus autonomes et affranchis de certaines contraintes sociales, mais capables d'entretenir des **liens sociaux d'autant plus solides qu'ils sont librement consentis**.

Par ailleurs, le processus d'individualisation se traduit par une évolution des formes de « **solidarité sociale** », sans que l'une ne remplace tout à fait l'autre : des liens sociaux reposant sur la similitude peuvent tout à fait demeurer dans les sociétés modernes. Dans le cadre de certaines activités sociales, il est d'ailleurs difficile de démêler ce qui relève de la **solidarité mécanique** et de la **solidarité organique**. Par exemple, les liens sociaux tissés par le biais associatif reposent sur des formes de complémentarité et de division du travail social (entre les bénévoles et les bénéficiaires, par exemple) mais reposent aussi sur la reconnaissance d'une proximité, voire d'une égalité fondamentale entre les individus, qui justifie l'entraide.

2. Quelles formes les liens sociaux peuvent-ils prendre dans les sociétés modernes ?

Dans les sociétés modernes, les **individus sont liés entre eux par une multitude de liens** différents. Les liens qui unissent les enfants à leurs parents et ceux qui unissent les citoyens d'un même pays ne sont pas de même nature, même si tous participent à faire tenir ensemble les différents **groupes sociaux** et, plus largement, la société.

Le sociologue Serge Paugam propose de les classer en **quatre types**, en fonction des formes de protection et des formes de reconnaissance qu'ils apportent aux individus. Sans rompre tout à fait avec l'approche de Durkheim, le classement proposé par Paugam permet de saisir la diversité des liens sociaux dans lesquels les individus sont pris et de mieux comprendre ce qui les différencie et peut les fragiliser.

La **fragilisation du lien social** constitue d'ailleurs un enjeu pour les pouvoirs publics et pour de nombreuses associations. Il est à noter que les bénévoles qui s'engagent dans ces associations y trouvent eux-mêmes des liens sociaux supplémentaires.

La période du Covid nous a par ailleurs permis de mesurer l'importance du lien social : la nécessité d'échapper à l'isolement et de continuer à entretenir des liens sociaux (que ce soit dans le cadre familial, affinitaire ou professionnel) a poussé à une évolution rapide des pratiques et, par exemple, à un développement important de l'usage des nouvelles technologies, y compris chez les publics qui en étaient les plus éloignés, comme les personnes âgées.

Au-delà de la période spécifique du Covid, on note que le **numérique a pris une place importante dans la sociabilité des individus** et qu'il importe de comprendre comment les **nouvelles sociabilités numériques** contribuent au lien social. Les espaces de sociabilités numériques suscitent des critiques et des inquiétudes : le risque serait que ce type de relations se substituent aux relations « réelles » et

conduisent à l'isolement des individus devant leurs écrans. Or des études montrent que, dans l'ensemble, les sociabilités numériques ont plutôt tendance à s'ajouter aux échanges de visu et non à s'y substituer.

Au total, ces **nouvelles sociabilités numériques** constituent bien un **nouveau lieu de sociabilité** qui peut contribuer à revitaliser les liens sociaux, dans un contexte où ces liens sont souvent affaiblis.

3. Quels facteurs exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux ?

La **précarité**, les **ruptures familiales**, l'**isolement**, les **formes de ségrégation** sont autant d'éléments susceptibles de conduire à l'**affaiblissement** voire à la **rupture des liens sociaux**. Lorsque ces ruptures adviennent, l'individu subit à la fois un déficit de protection et un déficit de reconnaissance.

Évidemment, les liens étant multiples, la rupture de l'un n'implique pas nécessairement la rupture des autres, d'autant qu'un individu peut, par exemple, sacrifier ses liens familiaux pour préserver des liens d'affinité, ou vice versa... On observe cependant que, le plus souvent, le **phénomène tend à être cumulatif**. Dans ce cas, il peut aboutir à une véritable **disqualification sociale de l'individu**, que Serge Paugam définit comme le « processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la double perte de la protection et de la reconnaissance sociale ».

Parmi les facteurs qui exposent les individus à la rupture des liens sociaux, la **précarité économique** joue un rôle important. Or, si la précarité augmente le risque de rupture des liens sociaux, l'inverse est tout aussi vrai : les statistiques montrent

clairement que les personnes isolées sont plus souvent en situation de pauvreté. Les deux phénomènes tendent donc à se renforcer réciproquement !

Plus largement, l'**évolution des structures socio-économiques** depuis les années 1970 tend à affaiblir l'intégration sociale et constitue un **facteur majeur d'affaiblissement des liens sociaux**.

Ainsi, le sociologue Robert Castel propose de mesurer l'**intégration des individus** à l'aune de deux facteurs : l'**intégration au monde du travail** et l'**intégration dans des relations de proximité** (familiales, amicales, etc.). Son constat est que l'on observe, pour certains individus, un processus de **désaffiliation** qui les conduit à perdre à la fois les protections institutionnelles liées à l'emploi et les protections « rapprochées », amicales ou familiales.

4. Les PCS : un outil pour comprendre les dynamiques sociales

Pour **observer et mesurer les dynamiques sociales** et, en particulier, les mutations du travail, les **PCS** constituent un outil incontournable, dont il s'agit de comprendre les critères de construction.

La dernière refonte des PCS (2020) définit un emboîtement de **316 professions** en **30 catégories socioprofessionnelles**, elles-mêmes rassemblées en **6 groupes**.

Les critères retenus pour constituer les différentes catégories s'articulent principalement autour de **quatre clivages** : indépendant/salarié ; public/privé ; niveau hiérarchique ou qualification ; taille de l'entreprise (pour les indépendants).

Avec la refonte de 2020, la nomenclature classique s'accompagne :

- d'une **présentation en « classes et sous-classes d'emploi »** qui propose une **grille de lecture stratifiée de la société**, depuis les emplois occupant les positions

les moins élevées jusqu'à ceux de niveau supérieur ;

- de la création d'une « **PCS ménage** », qui combine la **configuration du ménage** et la **situation socio-professionnelle de ses individus**, de manière à proposer une grille de lecture stratifiée, par type de ménage, depuis ceux occupant les positions les moins élevées jusqu'à ceux de niveau supérieur.

Depuis la dernière refonte, la nomenclature des PCS s'est donc considérablement enrichie et fournit désormais un outil particulièrement performant pour analyser les dynamiques et les évolutions sociales.